L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 17 JANVIER.

La protestation du gouverneur de New-York.

Nous empruntons au *Courrier des Etats-Unis* l'analyse suivante du message du gouverneur Tilden sur l'attentat fédéral en Louisiane.

Après ces conclusions péremptoires, échos fidèles de la pensée du peuple des Etats-Unis, nous avons à citer un autre document d'une haute valeur : c'est un message spécial adressé hier même à la législature d'Albany par le gouverneur de l'Etat, l'honorable Samuel J. Tilden. Il commence en ces termes :

« Je crois devoir, dès votre réunion, appeler votre attention sur les graves événements qui se sont passés dans l'Etat de Louisiane. Vous avez pu, pendant votre ajournement, recevoir les explications des parties impliquées dans ces événements, notamment celles offertes par le lieutenant général Sheridan dans son rapport officiel au secrétaire de la guerre, daté du 8 janvier. Vous êtes maintenant en mesure de connaître avec certitude tous les faits nécessaires pour vous former une opinion juste et réfléchie sur les actes principaux qui ont produit tant d'émotion publique. »

Suivant le rapport officiel du lieutenant général Sheridan, des soldats des Etats-Unis sont entrés dans la chambre des représentants de l'Etat de la Louisiane, pendant que ce corps était en session, et ils ont expulsé cinq de ses membres. Les journaux de cet acte sont :

1. Qu'il a été exécuté par ordre d'un conseiller de l'Etat, reconnu par le président ;

2. Que les personnes expulsées avaient été régulièrement admises et n'avaient pas le droit légal d'être dans la chambre ;

3. Qu'il existait dans l'esprit du lieutenant général Sheridan la crainte que quelques violences éventuelles et indéfinies ne vinssent à se produire.

M. Tilden fait facilement justice de ces prétextes, et il serait oiseux de rappeler ici les arguments par lesquels il les réfute. Une citation seulement :

« Il y a, dit-il, en ce moment, un siège contesté au Sénat de cet Etat. Un autre a été décidé à la dernière session. Ce qui s'est passé en Louisiane est exactement comme si, sur la réquisition du gouverneur de l'Etat de New-York, le général Hancock, ou tout autre officier spécialement délégué par le président, envoyait une escouade de soldats fédéraux pour expulser le candidat à qui le siège aurait été adjugé par le Sénat. »

M. Tilden flétrit ensuite comme elles le méritent les dépêches de M. Sheridan, se proposant qu'une classe de citoyens, non définis et en nombre indéterminé, soient par acte du congrès ou par proclamation du président, déclarés *bandits*, après quoi il se chargeait de les faire juger et exécuter par commission militaire. Ni le gouverneur Kellogg ni le président ne pouvaient se constituer juges de l'organisation de la législature d'un Etat ; si des personnes eussent été tuées en conséquence des mesures prises par Sheridan, celui et aurait été coupable de véritables meurtres ; et si le peuple se soumettait tranquillement à cette invasion, par les troupes fédérales, de la chambre des représentants de la Louisiane, il exposerait tous les Etats au même danger.

L'Etat de New-York, est-il dit en conclusion, le premier de l'Union américaine en population, en ressources, en puissance militaire, doit déclarer ses sentiments dans cette occasion avec une clarté, une dignité et une solennité qui commandent les sérieuses méditations du Congrès, des Etats et du peuple de tout le pays avec la même unanimité avec laquelle il a soutenu les armes de l'Union dans le conflit passé. Il doit s'imposer le devoir sacré de rétablir la liberté civile et les droits personnels des individus, de restaurer les idées et les habitudes de liberté, et de réaffirmer la suprématie des autorités civiles sur la force militaire dans toute l'étendue de la République.

M. Daley a proposé la nomination d'un comité pour rédiger des résolutions sur ce sujet, mais M. Alvard s'y est opposé par le motif que la chambre agira sans doute avec unanimité quand elle aura examiné suffisamment la question.

L'impression du message du gouverneur a été ordonnée.

☞ Si vous désirez la perfection en fait de café, achetez le tout grillé et moulu rue du Camp No. 5.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Une étrange accusation.

Dans le rapport de la police nous découvrons qu'un certain Charles R[illegible] a été arrêté par l'agent de police C. Thomas, accusé d'exciter la population à la démence.

C'est nu peu bien vague et nous n'avons aucune idée qu'un métropolitain put arrêter personne sur un prétexte aussi ridicule.

On apprend du nouveau tous les jours.

Un triste accident.

Nous apprenons avec regret qu'un fils de notre estimable concitoyen le docteur H. B[illegible], âgé de quatre ans, s'est brûlé gravement en jouant avec des allumettes, hier après-midi, vers deux heures, dans la maison habitée par son père.

Le malheureux enfant a mis le feu à une moustiquaire et a été enveloppé par les flammes.

Nous espérons sincèrement qu'il en sera quitte pour la peur et quelques brûlures.

La conférence du Révérend Père Ryan.

Nous rappelons à nos lecteurs que ce soir à sept heures et demie que le Révérend Père Ryan, le prêtre poète du Sud, fera un discours à la salle St-Patrick. Il a choisi pour son sujet "Les grands hommes du Sud," et tous ceux qui connaissent le Père Ryan ne doutent pas qu'il n'enchevêtre tous ceux qui iront l'entendre par sa parole éloquente et convaincante.

Petit incendie.

Vers cinq heures et demie, vendredi matin, le feu s'est déclaré dans une maison en bois à un étage sise au coin des rues Canal et Saratoga, appartenant à M. Mc Nourer et servant d'école publique. Le feu a été éteint par la police avec l'aide de quelques citoyens, sans qu'il y ait eu besoin du bedon l'alarme.

Un homme porteur d'un rasoir.

Les nègres ont la mauvaise habitude d'avoir des rasoirs dans leur poche, qui leur servent d'armes offensives et défensives. Nous ne savons pas si Peter Bucher est de couleur ou non, mais il était porteur d'un rasoir, et pour ce fait il a été arrêté par un métropolitain.

Accusation de vol.

A. C. Christophe a été arrêté au coin des rues Magnolia et Calliope, avant hier soir, accusé de vol par Geo. P. Quinn. Christophe a été enfermé à la station de police du second precinct.

TEMPÉRATURE.—16 janv. 1875.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	48	9
12 M.	60	16
3 P. M.	62	17
6 P. M.	60	16

Pseudo-Législature.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Séance du 16.

M. Hahn préside. 55 membres sont présents.

Plusieurs bills importants sont présentés.

Par Keeting—bill pour aider à la construction du chemin de fer du Sud Ouest. Un autre pour régler les émoluments des recorders.

Par Baker—pour forcer les collecteurs qui s'en vont et les collecteurs concessionnaires à remettre les livres et papiers à leurs successeurs et à payer tout l'argent dû par eux comme collecteurs.

Par Levissee—pour amender l'acte autorisant le jury de police de la paroisse Caddo à émettre des bons.

Un bill pour remettre les pénalités aux délinquants contribuables de la paroisse Plaquemines à condition qu'ils payeront leurs taxes dans les 60 jours, est référé au comité des voies et moyens.

M. Jones présente un bill relatif à l'assessement de la propriété pour les taxes d'Etat et de municipalité dans la paroisse d'Orléans. Le bill est lu deux fois et référé au comité judiciaire. Il porte que les deux assessements d'Etat et de ville seront faits par l'administrateur des assessements et que le bureau d'assessment d'Etat sera aboli dans la paroisse. Il abolit aussi les bureaux de collecteurs de taxes d'Etat dans la paroisse et confère toutes les collections d'Etat, pour la paroisse à l'administrateur des finances.

Une somme de $10,000 par an sera donnée en parti égale aux administrateurs pour travaux additionnels imposés à leurs départements.

Le comité sur les contestations électorales se prononce pour Snaer qui est admis comme représentant d'Ibérie.

Le bill allouant $25,000 pour les frais de l'assemblée générale est référé au comité des dépenses contingentes, après quoi la Chambre s'ajourne.

SÉNAT.

Le Sénat est appelé à l'ordre par le président Antoine qui fait faire l'appel. Un quorum est présent.

M. Greene se lève pour réfuter ce que le comité d'enquête a dit sur le monopole des places par sa famille dans la paroisse Lincoln, ce qu'il fait d'une manière suffisante dans son opinion. Il se livre ensuite à une divagation étendue sur l'esprit déloyal de la démocratie au Sud et paraphrase le discours vindicatif de Logan au Sénat des Etats-Unis.

Weber fait référer au comité des allocations l'acte amendant l'acte pour établir un asile de fous.

L'acte obligeant les planteurs à prendre une licence de vente est référé au comité judiciaire.

La résolution qui nomme un comité pour lesquelles les détenus les élus se tiennent à l'écart de Midé les *Economiques* lien à quantité d'[illegible] poli-tique à sur[illegible] une majorité [illegible]

La résolution est remise à mardi prochain.

On annonce les bills suivants :

Par Brewster—Un amendement à la constitution d'Etat interdisant l'établissement de monopoles par l'assemblée générale.

Aussi un amendement à la constitution limitant les dépenses de l'assemblée générale.

Par Greene, de Lincoln—Un acte pour réduire les émoluments de l'avocat de district, des greffiers et des shérifs de la paroisse et de la ville de la Nlle-Orléans.

Le Sénat s'ajourne à lundi, 18 janvier.

☞ Avec 60 cents vous pouvez acheter une livre de bon thé au grand dépôt de thé rue du Camp 5.

LA HAINE.

Lettre de M. Auguste Vitu du Figaro.

Monsieur,

La critique vient d'accueillir ma nouvelle pièce avec une faveur si marquée, que je veux la remercier ici publiquement de cette bienveillance, à laquelle je n'étais plus accoutumé ; et ce remerciement ne saurait être mieux placé que dans le journal qui m'a le premier prodigué des éloges, fortifiés de toute l'autorité de votre nom.

Aussi bien, Monsieur, et puisque l'hospitalité du *Figaro* m'est si largement ouverte, permettez-moi de la mettre à profit, pour répondre à certaines questions et discuter quelques objections qui me sont faites. Nos grands écrivains dramatiques du dix-septième siècle ne manquaient pas à publier, avec leurs pièces, la *Critique* de ces mêmes pièces, et d'y plaider leur propre cause. Que leur exemple serve du moins à me justifier ; mais comme je n'ai pas la prétention de m'égaler à ces glorieux modèles, ma *Critique de la Haine* saura garder, ainsi que ma pièce, le rang qui lui convient, et n'affectera que la forme d'une simple et modeste causerie.

Et, pour commencer, je prendrai la liberté de répondre ici à trois lettres qui me sont arrivées par le même courrier, et qui ont trait à la même question.

La première me demande dans quelle chronique italienne j'ai puisé l'idée, première de mon drame. Et l'auteur de cette lettre, qui signe bien, mais oublie de donner son adresse,—a quelque vague souvenir d'une histoire de ce genre, racontée par Giovanni Villani, à propos de la délivrance de Sienne.—Mon correspondant se trompe. Villani est mort de la peste en 1348,—un par conséquent avant la défaite de Charles de Bohême, et je ne connais rien, dans ses récits antérieurs, qui ressemble à l'histoire de Cordelia.

Mon second correspondant n'oublie pas, lui, de donner son adresse ; mais il oublie d'être poli. Il ne demande pas qu'"j'ai pillé cette légende."—Il le sait. "—C'est un vieux conte aussi célèbre en Italie que celui de Francesca, de Guido et Ginevra, de Roméo et Juliette, et de la Siennoise Pisa de Tolomei, et si je ne récèle pas, dès demain, ma source originale, il la révèlera lui même dans le *Figaro*."—Je ne saurais assez l'y encourager.

La troisième lettre est plus douce.—Elle est d'une dame. Cette dame a parié que j'avais emprunté ma fable à un vieux roman du dix-septième siècle, intitulé : "Les amants de Sienne." Je regrette de lui déclarer qu'elle a perdu son pari. Je connais bien ce roman, mais je ne lui dois rien, et la prétendue légende "d'Orso et de Cordelia" est toute de mon invention, ou je serais bien trompé !

Mais elle n'est pas sortie tout armée de mon cerveau, et jamais enfantement de pièce ne fut plus pénible que celui-là.

Tout le monde a pu croire par exemple, que la première pensée qui m'a dicté la *Haine* fut celle-ci : Donner un pendant à *Patrie* ! — Y étaler la guerre civile dans toute son horreur, et conclure en invitant les partis ennemis à la concorde, pour faire face à l'Ennemi commun.... — Cette idée se dégage si nettement de mon drame, elle le résume si bien, qu'elle semble l'avoir dicté tout entier. Il n'en est rien pourtant,—et ce que l'on croit mon point de départ, n'est tout justement que mon point d'arrivée.

Préoccupé de *Patrie*, je l'étais en effet ; mais de tout autre façon qu'on ne le pense. — C'était une question de Femme. Voici comment :

Au risque de passer pour bien naïf, j'avoue que j'ai la dévotion de la Femme ; et que mon estime pour elle s'accroît encore tous les jours. — Dans cet abaissement trop sensible de l'Esprit public, dans ce désarroi de notre intelligence sans clartés, et de notre raison sans boussole, je ne vois debout que l'éternelle bonté de la Femme, qui me semble grandir de tout l'écroulement du reste. La on notre esprit s'éteint, son cœur resplendit. Le mari ne vaut pas l'épouse. Le frère ne vaut pas sa sœur. Le père n'égale pas la mère ! Valneus par elles au foyer domestique, nous croyons nous rattraper comme citoyens.... Parisien, pose à la femme pendant le siège !

Aussi, remarquez-t-on que dans mes pièces, la Femme a presque toujours le beau rôle, au du bon sens, de la tendresse, du dévouement. Je ne dis rien de mes jeunes filles. C'est une collection dont je suis fier. A part une ou deux Américaines, et les Benoiton, on les épousera toutes ; et ce n'est pas un mince éloge !

Il y a pourtant bien quelques taches noires dans ce blanc cortège, Séraphine, par exemple, mais surtout Dolorès ! — Celle-là qui m'était imposée par la donnée même de *Patrie*, a longtemps hanté mon sommeil, pour me reprocher de l'avoir faite si coupable. Je m'étais bien promis une création toute autre, où la femme apparût dans tout l'éclat de sa bonté native. Et c'est ainsi que *Patrie* a donné naissance à la *Haine* ; Cordelia n'ayant pour but que d'effacer Dolorès !...

Mais, avant d'aller plus loin, est-il bien certain que le public prenne goût à tous ces détails ? Etes-vous sûr que le spectateur soit curieux de savoir par combien de tâtonnements et de faux pas, une pièce est venue jusqu'à lui ? Vous m'aimez que oui, et je poursuis, mais si je m'égare en ce bavardage où l'on se complaît trop à parler de soi-même, arrêtez-moi, et je m'arrête.

J'ignore comment l'idée dramatique se révèle à l'esprit de mes confrères : Pour moi, le procédé est invariable. Elle ne m'apparaît jamais que sous la forme d'une sorte d'équation philosophique, dont il s'agit de dégager l'inconnue. Des qu'il s'est posé, ce problème s'impose, m'obsède, et ne me laisse plus de repos que je n'aie trouvé la formule.

Ainsi, pour *Patrie*, le problème s'était posé de la sorte :

Quel est le plus grand sacrifice qu'un homme puisse faire à l'amour de la Patrie ? Et la formule trouvée, la pièce en découlait toute seule.

Pour la *Haine*, et en vertu de ce que je viens de dire, le problème se posait de la sorte :

Dans quelle circonstance la charité native de la femme s'affirmera-t-elle d'une façon éclatante ?

La formule trouvée, et non sans peine, fut celle-ci :

Ce sera, quand, victime d'un outrage pire que la mort, elle éprouvera pour son bourreau un sentiment de pitié qui la fera voler à son secours !

On conçoit bien que ceci n'était que l'embryon, le germe de l'idée, mais il y avait déjà création ; la pièce était encore à naître ; mais elle était conçue. Elle avait son âme ; il ne fallait plus que lui donner un corps.

Et je dis qu'elle avait *son âme*, parce qu'il n'est pas de pièce viable, si elle ne repose sur une idée primitive, essentielle, éternellement juste et vraie, et que j'avais le bonheur d'être en possession d'une idée de cette sorte ; la femme versant à boire à son propre bourreau.

Que tant de bonté semble excessive à quelques personnes, je n'en suis pas surpris ; car ces personnes-là sont des hommes. Mais pas une femme ne protestera contre l'action de Cordelia ; car il n'en est pas une qui ne sente bien qu'à sa place, elle agirait comme elle ! — Donc, ma pièce était bien là, prête à pousser ses feuilles et ses fruits, à la seule condition de lui trouver le sol favorable et le soleil propice.

Et c'est de quoi je me mis en quête.

Mais voyez, pour le dire en passant, combien nous sommes encore loin de Sienne, des Guelfes et des Gibelins, et de tout le reste !...

Plus loin même qu'on ne pense ! Car la première condition qui s'imposait à ma donnée dramatique, était qu'elle se développât dans un milieu de violence qui expliquât la brutalité dont mon héroïne devait être victime ; et, sur ce point-là, l'histoire, qui n'est qu'une longue abomination, ne me laissait que l'embarras du choix.—Encore fallait-il choisir.

Alexandre Dumas, premier du nom, dit quelque part : "L'histoire est bonne personne ! Soyez en possession d'une forte idée dramatique ; elle vous fournira toujours le milieu qui lui sied le mieux et le cadre qui la met le plus en relief."

Et j'avais déjà vérifié l'exactitude de cet aphorisme, pour *Patrie*, qui, promenée d'abord de Venise à Londres, s'était définitivement installée dans les Flandres, à croire qu'elle y avait pris naissance.

Mais, pour la *Haine*, que de chemin je devais faire !

Je pensai d'abord à la *Fronde* : mais pas longtemps, il faut le dire.... — Cette guerre de cancans, d'intrigues et de chansons, de ruelles et de paravents n'était point mon fait. Et je vous voyais pas là de poitrines assez larges pour les passions que j'y voulais mettre. Et puis, où trouver là de dans mon héros ? Le peuple n'était pas né. Fallait-il chercher mon homme dans cette bourgeoisie ridicule qui faisait cause commune avec ses pires ennemis,—contre la royauté, son alliée naturelle !... Je ne voulais pas d'un héros si maladroit.

Je me rabattis alors sur la Ligue.—Mais là encore, le même boutiquier, travaillant émancipation, et à livrer la France à messieurs les Espagnols....

Je remontai jusqu'à Charles VII, et toujours le même homme, patronillant aux temps et repoussant dans Jeanne d'Arc l'unité Française, au profit de Messieurs les Anglais, avec cet admirable instinct du faux et de l'absurde qui lui fait rarement défaut aux plus mauvais jours de notre histoire !

Je compris qu'il n'était que temps d'émigrer, mon idée et moi, et, franchissant les Alpes, nous nous trouvâmes en pleine Italie du quatorzième siècle !

Là !.... Partout la guerre civile, non pas intermittente, comme chez nous, mais à l'état endémique. Une tuerie de trois siècles ! De ville à ville, de rue à rue, de chambre à chambre ! Des passions sauvages, primitives, bestiales ! Des rancunes de tigres, des perfidies raffinées et savourées avec une féroce ivresse !—Mais parfois, éclatant soudain du milieu de ces horreurs, comme une fanfare céleste, dans un chœur de démons, des actes d'un héroïsme à faire crier l'enthousiasme ; et, pour faire oublier des crimes hors nature, des vertus plus qu'humaines ! Partout enfin, à Pise, à Florence, à Bologne, partout l'amour au début comme à l'apaisement de toutes les discordes : toujours et partout, *la femme* !.... Je compris que j'étais arrivé !

Mais de Florence, de Pise, de Bologne, etc., que choisir ?.... J'optai pour Sienne.. Car, dès mon premier pas dans cette admirable ville, je vis bien que mon action s'était passée là, et pas ailleurs ! Cette ville montueuse, ces ruelles étroites, ces *casterelles* bordées de murs sinistres et commandées par ces tours que tout Siennois avait le droit d'élever après une action d'éclat, et qui se trouvèrent un jour si nombreuses qu'il fallut en raser les trois quarts !.... — Tout cela garde à tel point, aujourd'hui même, sa vieille figure d'autrefois, que mes décors semblaient tout placés et n'attendaient plus que l'entrée de mes personnages.

Et puis quelles mœurs ! Des combats qui ressemblent à des fêtes.—Des fêtes qui ont l'air de combats !—Des courses de chevaux héroïques d'audace....—Ce jeu des *pugni*, où toute la ville se dispute un ballon, à coups de poing le matin, à coups de couteaux le soir !—Une telle soif de bataille, que l'hiver, quand chôme la guerre civile, on se bat d'une tour à l'autre, à coups de boules de neige ; et que les magistrats sont obligés d'intervenir, tant les femmes s'y passionnent !.... On conçoit qu'avec ce peuple de batailleurs, je n'étais pas en peine de faire naître la querelle qui devait enfanter toute ma pièce. La lutte de Guelfes à Gibelins entraînait facilement l'outrage, puis la vengeance, puis le pardon !.... Mais là, je m'aperçus tout à coup que, croyant tout avoir, je n'avais plus rien ; et ce fut un beau moment de découragement et de peur !

C'est qu'en effet, en s'élargissant, le cadre menaçait de faire craquer la toile : —La guerre civile prenait dans mon drame une telle importance, qu'elle commençait à le dominer de toute part. Mon idée première, la charité de Cordelia, réduite aux simples proportions d'un acte de bonté personnel et isolé, se noyait, inaperçu dans cette grande lamentation d'une ville en furie ! C'était bien du salut d'un homme qu'il s'agissait maintenant : Il y allait de celui de tout un peuple ! Pour que j'eusse le droit de pousser plus avant, la femme devait se compléter de la citoyenne ! Sa charité devait grandir à la hauteur d'un enseignement !—Et l'eau versée par la Gibeline au Guelfe agonisant n'avait de raison d'être, que si elle était comme la source où toute une ville en démence allait boire l'oubli des injures et l'amour de la concorde !

Et là seulement, et pour la première fois, m'apparut l'idée patriotique, qui m'avait échappé jusqu'alors !...

Seulement, avec le programme ainsi grandi, la difficulté grandissait aussi.—Transformer Orso, par l'exemple du pardon et par le remords—bien !.... Mais quel acte lui faire accomplir, à la prière, et en honneur de cette femme, pour rendre à tout un peuple le bienfait qu'il avait reçu d'elle ?

Je puis dire que j'ai rencontré, dans ma vie peu de difficultés pareilles à celle-là ! Et j'ai bien cru que je n'en sortirais pas. Mais c'est là que j'ai pu reconnaître aussi à quel point est juste l'aphorisme de Dumas, et quelle précieuse collaboratrice est l'histoire, pour qui sait l'interroger. Ce que je cherchais, elle me le fournit elle-même, et plus grand que je ne l'aurais trouvé tout seul. — Quand l'histoire fait du drame, elle le fait bien !

"Le 18 janvier 1839, disent les chroniques, l'empereur Charles de Bohême entrait dans Sienne avec trois mille lances, commandées par le vicaire impérial, Malatesta Unghero. Il venait, sous le prétexte de rétablir les Gibelins dépossédés par les Guelfes, mais en réalité pour faire acheter bien cher sa neutralité et son départ. A sa vue, Guelfes et Gibelins, vainqueurs et vaincus, oubliant leurs discordes séculaires, se ruèrent sur lui, avec un ensemble et une telle furie, qu'après sept heures de combat, l'Empereur, écrasé, fut trop heureux d'avoir la vie sauve, et de quitter la ville à des conditions plus douces qu'il ne méritait."

Il me suffisait de donner à Orso l'initiative de ce beau mouvement, pour lui faire attester son repentir et lui mériter son pardon !

Et voilà comment m'apparut enfin la lumière si longtemps cherchée. Comment l'appel à la concorde qui semble avoir inspiré toute ma pièce, ne s'y est révélé qu'à la dernière heure, en s'imposant en quelque sorte de lui-même : Comment enfin, ce qui paraît être la racine de mon drame, n'en est, au contraire, que l'épanouissement et la fleur.

Et maintenant, je m'aperçois qu'il ne me reste plus le temps de répondre aux objections qui me sont faites.

Je n'aborderai donc, et brièvement, que les principales.

On a blâmé mon dénouement. Vous avez pu constater qu'il n'était pas joué tel qu'il était écrit. Préoccupé du soin de ménager les forces d'un interprète bien courageux, mais bien souffrant aujourd'hui encore, j'ai pris entre la répétition générale et la première représentation, le parti violent de réduire ma scène finale aux proportions les plus simples, car je la craignais écrasante pour ses forces, après le fatigant discours du *Campo*. Permettez-moi de vous rappeler cette scène telle qu'elle était conçue, et telle que j'espère la rétablir au jour. Resté seul avec Cordelia, après la fermeture des portes de l'Eglise, Orso comprend, à ses plus légers tressaillements, qu'elle ne meurt pas de la peste, mais du poison !.... Il conçoit, dès lors, la possibilité de la sauver, et, s'élançant à la grille du chœur, il appelle ses amis à son aide.... puis écoute....

C'est le silence !....—Il appelle de nouveau, avec une anxiété croissante.... l'écho sous les voûtes lui répond. Alors seulement il comprend, que, si on ne lui répond pas, c'est qu'on l'a pas entendre ! — Il court à la grande porte ; l'ébranle, la secoue, redouble ses appels, tour à tour suppliants, furieux.... Et cette fois, pour toute réponse, c'est son chant de victoire, qui va, s'éloignant tout au loin.... Désespéré, affolé, il revient à Cordelia expirante, se jette sur elle en pleurant, puis se redressant avec rage, bondit sur la grille du chœur pour l'arracher de ses gonds.... Mais l'effort qu'il vient de faire a rouvert sa blessure, et il tombe avec un cri de douleur. Cordelia veut courir à son aide ; ses forces la trahissent ; Orso, perdant tout son sang, résigné à mourir, se traîne jusqu'à Cordelia, pour recueillir son dernier souffle et mourir dans ses bras, et *pardi*, comme elle meurt *par lui* — ce qui est justice.

Je m'arrête, en une bornant à deux réflexions dernières.

Vous avez applaudi, Monsieur, aux efforts de mon style, pour être constamment à la hauteur de mon sujet ; et ce suffrage me console de la sévérité de quelques personnes, qui n'ont pas la même autorité que vous, en telles matières.

Enfin, vous avez déclaré que ma pièce est ennuyeuse pour ceux qui ne savent ni *souffrir*, ni *penser*, et c'est, de tous vos éloges, celui dont je suis le plus fier.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments tout dévoués.

VICTORIEN SARDOU.

ÉDITION HEBDOMADAIRE DE *L'ABEILLE*.

Nous publions régulièrement le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru, pendant la semaine, dans l'*Abeille* quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours. Nous la vendons dans nos bureaux à raison de 10 cts. le numéro.

12

EMPOISONNÉ A MORT.—Un foie en bon état secrète chaque jour deux livres et demie de bile, qui contiennent un vaste montant de mauvaise matière prise du sang. Quand le foie devient torpide ou congesté, il ne rejette pas ce montant de matière nuisible qui reste pour empoisonner le sang et pour circuler dans toutes les parties du système. Quelle doit être la condition du sang quand il reçoit et retient chaque jour deux livres et demie de poison ! La nature tâche de rejeter ce poison par d'autres chenaux et organes—les reins, les poumons, la peau, etc. Mais ces organes sont surchargés en exécutant ce travail en addition à leurs fonctions naturelles, et ne peuvent longtemps supporter la pression, et sont affectés de maladies diverses.

La cervelle qui est le grand centre électrique de toute la vitalité, est indûment stimulée par le sang malsain qui lui arrive du cœur, et il ne peut exécuter sa fonction d'une manière saine. De là, les symptômes d'empoisonnement de bile, qui sont la langueur, le mal de tête, l'impuissance d'application d'esprit, la détérioration de la mémoire, les étourdissements, les vertiges, les affections nerveuses, la pesanteur et l'irritabilité de caractère. Le sang même étant malade, en formant la sueur sur la peau, est si irritant et malsain qu'il produit des taches brunes sans couleur déterminée, des boutons, des pustules et autres éruptions, maux, pérouclès, clous et tumeurs scrofuleuses. L'estomac, les boyaux et d'autres organes, ne peuvent manquer d'être affectés plus tôt ou plus tard, et la constipation, les hémorrhoïdes, l'hydropisie, dyspepsie, diarrhée, faiblesse, et beaucoup d'autres formes de maladie chronique, sont parmi les résultats nécessaires. Comme remède à toutes ces manifestations morbides la "Golden Medical Discovery" du Dr Pierce avec quelques petites doses quotidiennes de ses "Pleasant Purgative Pellets" sont positivement au-dessus de tout. Par eux, le foie et l'estomac sont changés en un état actif et sain, l'appétit est réglé et restauré, le sang et les sécrétions entièrement purifiées et enrichis et tout le système renouvelé et comme reconstruit. Vendu par tous les droguistes de première classe et par tous les marchands de médecines.

DEPARTS DES TRAINS DE CHEMIN DE FER.

Voir les annonces pour les renseignements ordinaires.

NLLE-ORLEANS, ST LOUIS ET CHICAGO.
Express....................7 heures A. M.
Malle........................5 heures P. M.

NLLE-ORLEANS, MOBILE & TEXAS.
Express et malle tous les jours, à 8 heures 1 du matin.
Express du soir, tous les jours, à 4½ h. P. M.

NLLE-ORLEANS & DONALDSONVILLE.
Par le ferry de la rue Calliope...........7:45 du matin

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS.
Par le ferry de la rue Ste-Anne.........7½ h. du matin
Départ du train à Alger.................8 h. du matin

DEPECHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles Européennes.

ANGLETERRE.

Londres, 15.—Les hommes influents du parti libéral, à l'exception du duc d'Argyle, vicomte Cardwell, Lord Wolverton et John Bright, ont eu une conférence à l'hôtel Granville en vue de la retraite de Gladstone. On croit que l'opinion se prononce en faveur de Foster comme futur chef du parti. Tous ceux qui étaient présents, ont exprimé l'opinion que Gladstone devrait se retirer du parlement.

On dit que les constituants de Greenwich empêcheront qu'une invitation lui soit faite pour résigner son siège. Sa démission de chef du parti libéral surprend ses amis et ses adhérents. On ne croit pas que son successeur soit annoncé avant la réouverture du parlement.

Le marquis de Hartington et Sir William Harcourt sont mentionnés aussi bien que Foster, comme chefs, mais on croit que ce dernier l'emportera.

Londres, 16.—La nouvelle a été reçue ici qu'une rupture a eu lieu entre le premier et le second roi de Siam. Ils sont père et fils respectivement. Ce dernier a pris refuge au consulat britannique à Bangkok. Il a licencié ses forces et refuse d'en appeler aux armes. Une canonnière anglaise est partie de Singapore pour Bangkok afin de protéger les intérêts des sujets de Sa Majesté.

ESPAGNE.

Madrid, 15.—Le roi partira probablement pour l'armée du Nord.

Madrid, 16.—Le roi a donné un dîner, hier soir, aux membres de son cabinet et du corps diplomatique.

Des décrets, publiés dans la gazette officielle, réduisent les pénalités dans les cas de violation des lois criminelles ordinaires.

Le général Prim de Rivero accompagnera le roi dans sa visite à l'armée du Nord.

TURQUIE.

Constantinople, 15.—Le comité de secours pour les habitants de l'Asie Mineure en proie à la famine, fait publier partout que ses fonds sont épuisés, quand la détresse augmente. Il dit qu'il faudra habiller, nourrir et traiter médicalement plusieurs centaines de milliers de gens jusqu'en juin prochain.

PRUSSE.

Berlin, 16.—Quand les navires additionnels qui ont reçu ordre de se rendre vers la côte espagnole y seront arrivés, l'armement total de la flotte allemande dans ces eaux se composera de 50 canons, avec une force combinée de 1500 chevaux.

Le *Daily News* publie une dépêche de Hendaye qui dit que le navire allemand "Nautilus" a débarqué 100 hommes à Serang sur la côte espagnole, et que ces 100 hommes ont occupé la place après une courte résistance.

WASHINGTON.

Washington, 16.—Au Sénat, aujourd'hui, M. Scott, de la Pensylvanie, a présenté un mémoire des citoyens du comté de Bean, demandant que le Congrès garantisse l'intérêt des bons de la compagnie du chemin de fer du Pacifique par le Texas. Référé.

La résolution suivante, présentée par le sénateur West, est adoptée :

Résolu que le secrétaire de l'intérieur transmette au Sénat un état de toutes les terres concédées à la Louisiane sous l'acte de terres marécageuses, du 2 mars 1849, dans le district sud-est de cet Etat, à l'est du fleuve Mississipi, et qu'il accompagne cet exposé de documents et de preuves d'après lesquels ces terres ont été déclarées terres marécageuses et inondées.

Le Sénat confirme aujourd'hui la nomination de Charles Miller comme maître de poste à Brashear City.

Washington, 16.—Le président retire la nomination du génl. Hauley comme ministre de l'Equateur.

Nellie Grant est revenue d'Europe avec son mari par le steamer Republic. La famille de l'Exécutif s'est rendue à New-York.

Le caucus du Sénat a ordonné ce matin que la discussion sur les affaires de la Louisiane ne doit pas continuer.

Washington, 16.—Sénat. Pas d'importance dans la discussion.

La Chambre n'a pas siégé aujourd'hui.

Washington, 16.—Un autre sous comité du comité d'outrage part lundi pour la Nouvelle-Orléans par la voie d'Atlanta. Le personnel du comité n'est pas positivement connu, mais M. Koar, président du comité, et MM. Wheeler et Frye sont mentionnés.

L'avocat général Field est parti pour retourner chez lui. L'affaire de Pinchback attendra ses développements. Ses chances sont à peu près égales.

En ce qui concerne le comité allant à la Nouvelle-Orléans, les Républicains considérant comme important que l'avocat-général Field soit là pour représenter le côté républicain dans l'enquête.

Discussion au Sénat.

La discussion aujourd'hui a été reprise sur la résolution de M. Schurz.

M. Saulsbury a continué son discours commencé hier. Il a dit que les habitants de la Louisiane avaient protesté contre le gouvernement de Kellogg de toute manière. Ils en avaient appelé au Président mais en vain. Il soutient que l'opposition a élu une majorité déclarée à la Législature, mais que Kellogg avait arrangé le Bureau des Retours dans son intérêt et que les membres légalement élus ont été écartés.

Quant aux événements dans la matinée du 4 janvier, il dit que c'est avec la permission de Kellogg que les membres de la Législature ont pu entrer dans la Maison d'Etat. Il soutient que l'organisation de la Législature sous Wiltz était parfaitement légale.

M. Sherman dit que d'après les faits comme il les connait, aucun membre républicain ne fut assermenté par Wiltz.

M. Bayard dit qu'il a reçu l'information positive que Wiltz avait assermenté 102 membres de la Législature. Trois membres de la Chambre des Représentants étaient présents à l'organisation de la Législature, MM. Sheldon, Morey et un autre dont il ne se rappelle pas le nom, quand Wiltz appela les membres et les invita à se tenir debout pour prêter serment. Il y avait sept ou huit membres de couleur dans l'arrière partie de la salle qui ne se levèrent pas et les trois membres du Congrès qui se trouvaient là allèrent à eux et leur dire de se lever, ce qu'ils firent.

M. Saulsbury, reprenant la parole dit : Il n'y eut jamais de question aussi importante que celle qui est présentée au peuple américain : il répète les mots de M. Evarts, à la salle Cooper, et dit qu'on trouverait dans toutes les parties du pays des hommes répondant à ce sentiment, des libertés constitutionnelles attaquées et qu'il faut défendre, aussi bien en Louisiane qu'ailleurs, mais il regrette vivement de ne pas la voir partagée par l'autre côté de cette Chambre. Il y a, dit-il, une tendance rapide à la centralisation de pouvoir, au mépris des droits garantis aux Etats par la Constitution.

Tous les sénateurs de l'autre côté qui ont parlé ont cherché à excuser l'acte du Président dans l'intervention militaire, mais ils ont montré très peu de logique. Quand ils admirent Spencer, de l'Alabama, ils dirent alors que c'était une question de forme. Et maintenant, ils disent que Wiltz n'a pas été élu Orateur parce que l'ancien secrétaire de la Chambre n'a pas mis la motion aux voix.

Mais il n'y a rien dans la Constitution de la Louisiane qui requiert que le secrétaire d'une Chambre précédente organise la nouvelle.

Les sénateurs disent que les démocrates avaient l'intention de renverser le gouvernement de Kellogg. Mais ils avaient le droit d'*impeachment*, et c'est ainsi qu'ils entendaient agir et non par des moyens révolutionnaires.

M. Saulsbury dit que le ton du message du Président est respectueux, parce que le Président avait entendu les murmures du pays. Mais le fond ne varie pas. C'est toujours le meurtre. C'est ainsi le discours du sénateur de l'Illinois (Logan). C'est une dénonciation, une fausse dénonciation, mais ce n'est pas un argument.

C'est une exhibition de crânes et d'os pour tromper les niais, et les préparer à la prise de possession militaire de la Louisiane, du Mississipi, de l'Arkansas, de l'Alabama, et des autres Etats du Sud, pour les forcer à voter selon le vœu du parti républicain aux premières élections présidentielles.

M. Conkling dit que la remarque du sénateur lui rappelle l'entreprise de certains journaux qui fabriquent les nouvelles. Où le sénateur a-t-il vu qu'on voulait s'emparer des Etats du Sud par la force ?

M. Saulsbury répond qu'il n'a rien inventé du tout et que la supposition de son interlocuteur est fausse.

M. Conkling dit qu'il n'accuse pas le sénateur d'avoir ourdi des faussetés mais il pense qu'il a pour entendre et recueillir des bruits plus de capacité que personne. Si le sénateur du Delaware en a pas un langage plus décent et plus courtois, il pourra très bien lui répondre de la même manière et même lui répondre de toutes les manières possibles.

M. Saulsbury réplique que son interlocuteur a voulu dire qu'il avait mis la rumeur en circulation et qu'il avait répondu que l'insinuation était fausse. Il n'a jamais fait affront à personne, mais il ne subira jamais un affront sans le repousser, comme Dieu l'entend.

M. Clayton, de l'Arkansas, parle de l'existence des Kuklux dans les Etats du Sud, Kuklux qui ont disparu mais qui verra bientôt que la Ligue Blanche n'en est que la continuation. Clayton dit que le Tennessee n'a passé aux mains des démocrates que par la fraude.

Garland, qui s'appelle le gouverneur de l'Arkansas, a informé le Président qu'il n'y avait pas de Kuklux dans cet Etat. Oui, mais depuis seulement que les Démocrates sont arrivés au pouvoir. Des blancs qui ont massacré des nègres ne sont pas punis.

M. Clayton, qui a l'esprit inquisitorial, [illegible] plusieurs membres du Sud [illegible] cas où un blanc a été puni pour le meurtre d'un nègre !

M. Stevenson dit que pendant qu'il était gouverneur du Kentucky il avait quelquefois refusé d'intervenir dans des sentences de blancs condamnés pour meurtre de nègres. Il n'a jamais exercé son droit de grâce pour des raisons politiques.

Clayton interpelle ensuite M. Merrimon, de la Caroline du Nord, qui lui cite plusieurs cas où des blancs ont été exécutés pour des meurtres de nègres. Il peut citer aussi un cas où deux blancs condamnés à être pendus eurent leur peine commuée par un gouverneur républicain. Heureusement.

Ces répliques n'empêchent pas Clayton de continuer son réquisitoire contre les Kuklux et les Ligueurs blancs. Il persiste à dire que tant qu'il y aura des modérés au Sud, il ne pourra y avoir aucune tranquillité.

Une longue discussion s'élève alors sur l'ordre à suivre dans les discussions et délibérations, les uns voulant continuer les débats sur les affaires de la Louisiane, les autres soutenant qu'il était temps de mettre un terme pour pouvoir s'occuper d'autres choses dans une session fort courte et qui approche de son terme.

M. Morril, du Maine, entre autres, demande la clôture des débats sur la question pendante qui est la résolution de M. Schurz. La majorité cependant décide que les débats continueront.

M. Sherman, de l'Ohio, se lève alors pour dire, sans vouloir manquer de respect pour le sénateur du Missouri, Schurz, qu'il avait fondé tout son argument sur un faux exposé de faits. Il ne mérite par conséquent aucune considération.

Se référant au meeting de la Salle Cooper, M. Sherman dit que beaucoup de ceux qui y ont participé le regretteront bientôt. Le président Grant et le parti républicain ne sont pas responsables de ce qui s'est passé le 4 janvier à la Nouvelle-Orléans.

Toute l'affaire vient de ce qu'un officier de l'armée des Etats Unis a fait sortir de la Législature cinq hommes qui n'avaient pas le droit d'y être. Cet officier était là simplement pour empêcher une organisation illégale.

M. Thurman nie qu'un officier de l'armée eût le droit d'intervenir quand même il y eut une organisation illégale, et ces cinq hommes avaient autant de droit à occuper leurs sièges dans cette Législature que son collègue ou lui-même à s'asseoir dans la chambre du Sénat des E. U.

M. Sherman, reprenant, dit que Wiltz n'avait pas été élu orateur par une majorité des membres. Tout le monde est d'accord sur ce principe, c'est que la majorité doit faire loi.

Avant de conclure, Sherman cède la parole à Bayard pour une motion d'ajournement qui est votée par 17 contre 16, à 5.05. Le Sénat s'ajourne à lundi à midi.

Observations Météorologiques.

Washington, 16.—Probabilités pour les Etats Ouest du golfe. Hausse du baromètre, baisse de température, vents du Nord-Est au Nord-Ouest, avec des pluies accidentelles.

BOSTON.

Boston, 15.—Les résolutions exprimant l'indignation causée par l'autorité militaire en Louisiane et dénonçant Belknap avec sévérité, ont été bruyamment applaudies. Elles ont été soutenues vivement par le général S. M. Quincy, appuyé par l'honorable John Quincy Adams qui a dit que ces événements étaient une vraie calamité nationale. Cependant elles ont été combattues par Wendell Phillips qui occupait une place en évidence dans la galerie. Cet orateur, a pendant un instant, captivé l'attention du peuple, mais quand le moment du vote est venu, les deux tiers des assistants se sont prononcés pour les résolutions, au grand mécontentement de Wendell Phillips.

OMAHA.

Omaha, 16—Froid très intense dans tout le Nord-Ouest. Un télégramme du Fort Tetterman dit que le mercure y a gelé. Le thermomètre marque 45 degrés au dessous de zéro.

SPRINGFIELD.

Springfield, Mass., 16.—Chas. A. Stevens, républicain, a été élu au Congrès par le 9ème district, à une faible majorité.

ST. PAUL.

St. Paul, 16.—Le caucus républicain a nommé Ramsey pour le Sénat.

St-Paul, 16.—La nomination de Ramsey est douteuse. Plusieurs républicains ont fait scission et un nombre suffisant de démocrates a été gagné pour déranger toute l'affaire.

NEW-YORK.

New York, 16.—Arrivés, l'Achille, Cuba et Wisconsin.

LITTLE ROCK.

Little Rock, 16.—Le Sénat d'Etat a passé aujourd'hui un substitut pour la jointe résolution de la Chambre. Ce substitut [illegible] l'organisation de la Législature, et contredit la charge de la Chambre au sujet de la Ligne Blanche, du moins en ce qui concerne l'Arkansas.

RIVIÈRES.

Etat du fleuve, bateaux, etc.

Vicksburg, 16.—Descendant, le Rob. E. Lee. Temps froid et couvert. Le fleuve a baissé de deux pouces.

Cairo 16.—Arrivé : Thomas Sherlock, de la Nouvelle-Orléans, et ce même bateau est reparti pour Cincinnati. Temps clair. Mercure 32.

MARCHÉS.

Marchés Européens.

Liverpool, 16.—Coton, un peu plus ferme. Uplands, 7 5/8. Orléans, 7 7/8.

Paris, 16.—Neuf heures.—Rentes 63.22 1/2.

Marchés Américains.

New York, 16.—Une heure.—Coton calme. Ordinaire, 12 1/2, bon ordinaire 13 7-8, low mid. 14 5/8, mid. 15 1/8, Orléans 15 1/2.

New York, 16.—Actions animées et plus fortes. Or 112 1/2. Gouvernements plats.

New-York, 16, au soir. — Coton calme. Mid. Orléans 15 1/4 à 15 1/2.

LE VIN, LE CAFÉ ET LA BIÈRE.

LEUR INFLUENCE SUR LES PRODUCTIONS DE L'ESPRIT.

Nous lisons dans une chronique parisienne de la *Patrie* :

On raconte qu'un écrivain illustre, sortant un soir de l'Odéon, après le premier acte d'une pièce nouvelle qui avait été tant soit peu malmené par le public bouleux de l'endroit, vint à entrer au café Voltaire, où quelques gens de lettres lui demandèrent son avis.

—Je ne dis pas que cette pièce soit bonne, répondit l'écrivain illustre, mais elle vaut encore mieux que d'aller au café.

Le mot était dur, et même dans une certaine mesure l'écrivain en question se montrait injuste, puisqu'il ne dédaignait pas lui-même de venir s'asseoir gentiment quelques instants devant la table de marbre entourée d'amis et de camarades, buvant de la bière ou de la limonade au milieu des brouillards bleuâtres des lorgnettes et des pantellas. Le café est, en effet, si profondément entré dans nos mœurs depuis le dix-huitième siècle, que l'historiographe futur de notre société moderne sera forcé de lui consacrer une partie importante, la plus importante peut-être de son étude. On peut même dire sans exagération que le café a complètement transformé les conditions de la vie sociale. Aussi le mot que je viens de citer demande-t-il explication.

Cette explication, c'est un petit livre extrêmement curieux, mince et coquet, de cent pages tout au plus, véritable bijou typographique, qui me fournit l'occasion de la donner. Ce petit livre, qui vaut pour très précieux pour le travail historique dont j'ai parlé, a pour titre : *Les Cafés politiques et littéraires de Paris*. Il révèle une foule de souvenirs curieux et montre que le mot de l'écrivain cité plus haut, dégagé de sa forme un peu trop exclusive, a en quelque sorte la résultante d'une série d'observations absolument justifiées.

"Racine et le café passeront !" s'écriait un jour Mme de Sévigné. Depuis cette boutade si connue, quelle historiographie ne ferait-il y aurait à écrire sur ce titre général : *les Cafés de Paris*. Du temps de la célèbre marquise, le chose n'existait pas, et on eût bien étonné Mme de Sévigné si on lui eût prédit qu'un jour le café, qu'elle condamnait d'un trait de plume, servirait d'étiquette à des centaines d'établissements où la journée finie, les "honnêtes gens" du même quartier viendraient causer entre eux, lire les feuilles du jour, et disserter sur la politique ou les menus incidents du jour, en sirotant, comme dit le bon Delille, [illegible]

Les cafés sont, en effet, née avec la Régence. Jusque là, il n'y avait à Paris que des "cabarets."

La Gaule est la terre du vin.

L'école du dix-septième siècle, faite à la sévère discipline littéraire qui la régissait alors et nourrie de cette fortifiante et saine nourriture, lui doit évidemment une partie de son caractère. Ce caractère, c'est la clarté, la netteté et aussi la vigueur simple et franche. Rien de nébuleux alors : la phrase est ample, vivante, à l'aise, sans le moindre effort, comme un garçon bien découplé, qui ignore la maladie et les énieux. Les forts, les maîtres, les Corneille, les Racine, les Molières, les Bossuet montrent l'épanouissement du génie vraiment français, auquel, la droiture et l'honnêteté rigides servent de base. Les enfants perdus, comme Chapelle et Chaumont, sont la gaîté loyale et exubérante de ce siècle grave. Tous sont français, mais surtout Gaulois.

Avec le café, avec l'introduction des mœurs nouvelles, les convives changent. [illegible]

[illegible]

BULLETIN FINANCIER.

[illegible]

BULLETIN MARITIME.

[illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

[illegible]

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

[illegible]

Liste des Lettres étrangères restant au Bureau de la Poste, le 17 Janvier 1875.

[illegible]

THE NEW ORLEANS BEE

[illegible]

OBSTACLES TO MARRIAGE.

[illegible]

Crescent Mutual Insurance Co.

[illegible]

Sun Mutual Insurance Company

[illegible]

Banque Nationale Mutuelle

[illegible]